

SAINT-BRICE MAGAZINE

JOURNÉE DE LA PETITE ENFANCE

*Venez échanger et profiter
des animations*



Plan Vigipirate p. 5 Printemps musical avec le conservatoire p. 6
Construction de logements : qui décide ? p. 10 Une miss à Saint-Brice p. 13

AGENDA

POUR EN SAVOIR PLUS
saintbrice95.fr

MARS

03-17

EXPOSITION

« 3 FEMMES, 3 ARTISTES, 3 REGARDS »

Exposition de peintures, sculptures et de photographies de Zabih, Guénaëlle Grassi et Mirabelle Roosenburg.

Du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Rencontre avec les artistes dimanche 8 mars de 14 h à 18 h

CCS Lionel Terray

Rens. au 0139330190



07

SÉANCE DE DEDICACE

Guy Rieucan pour son livre *Insolite disparition* paru aux Éditions La Découverte.

De 9 h à 12 h et 15 h à 18 h, Maison de la presse

Rens. au 0139942397

08

TOURNOI DE PELOTE BASQUE

De 10 h à 18 h, trinquet du complexe tennistique Guy Delangle

Rens. sur aaesb-trinquet.jimdo.com

JOURNÉE DE LA FEMME

Organisée par l'association Tanila Woman. Ateliers beauté : maquillage, coiffure, ongles.

De 14 h à 18 h 30,

Espace Chevalier Saint-George

Rens. au 0781975989

6^E CONFÉRENCE SUR L'ART CONTEMPORAIN

It's Raining men : l'identité masculine à nu. Lors de cette conférence, sera traité « Le Devenir de l'Homme [de/dans] l'art contemporain ».

À 15 h 30, auditorium du CCS Lionel Terray

Rens. au 0139330190

10

RELAXATION MUSICALE POUR LES FUTURES MAMANS

De 14 h 30 à 15 h 30, auditorium du CCS Lionel Terray

Réservation au 0139330185

RÉUNION D'INFORMATION D'AIDE AUX MALADES DE L'ALCOOL

Organisé par Les Amis sans alcool.

De 19 h 30 à 21 h, salle de l'Orangerie

Rens. au 0670679529 ou

amissansalcool@yahoo.fr

12

AUDITIONS DES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE

À 19 h, salle Berlioz du CCS Lionel Terray

Rens. au 0139330185

14

CARNAVAL

Organisé par l'Association Portugal du Nord au Sud (APNS).

Après-midi festif et soirée dansante.

À partir de 13 h pour les animations.

Départ du défilé à 14 h 30 au parc Georges Brassens.

Rens. au 0671265765

15

TOURNOI DU VAL-D'OISE KATA

Voir en page 14

20

SOIRÉE JEUX « BRISE-GLACE »

Tout public, entrée libre

De 18 h à 23 h,

ludothèque Bernard Tronchet

Rens. au 0130189540



21

JOURNÉE DE LA PETITE ENFANCE

Voir en page 8

CHARITY DAY

Organisé par l'APAE. Au programme : danse, sketches, musique, projection de film, exposition-vente (objets, tissus, sacs et bijoux).

De 17 h à 22 h, salle des fêtes Le Palladium

Rens. au 0675684734

THÉÂTRE : COURT SUCRÉ OU LONG SANS SUCRE ?

Comédie mise en scène

par Jean-Luc Moreau.

À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort

Réservation au 0139330181

21-22

CONCOURS DE TIR À L'ARC

Championnat Départemental des débutants

De 9 h à 20 h le samedi et de 9 h à 18 h

le dimanche, gymnase de Nézant

Rens. au 0139911489

21/03-04/04

21^E SALON ARTS SAINT-BRICE

De 9 h à 12 h et 14 h à 18 h,

CCS Lionel Terray

Rens. au 0139330190

22 & 29

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Voir en page 7

26

CONCERT SAINT-SAËNS

Voir en page 6

28

THÉÂTRE :

VICTOR HUGO MON AMOUR

À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort

Réservation au 0139330181

AVRIL

04

CONCERT DU CONSERVATOIRE

Voir en page 6



07-20

EXPOSITION « ANIM'ACTION! OU CRÉEZ VOTRE FILM D'ANIMATION »

Tout public les mercredis de 14 h à 18 h,

CCS Lionel Terray

Rens. au 0139330190

08

RÉUNION D'INFORMATION D'AIDE AUX MALADES DE L'ALCOOL

Organisé par Les Amis sans alcool.

De 19 h 30 à 21 h, salle de l'Orangerie

Rens. au 0670679529 ou

amissansalcool@yahoo.fr

SOMMAIRE

4·8

ACTUALITÉS

La rue de l'Église et ses abords réhabilités

Le plan Vigipirate, quel impact sur notre ville?

Demandez le programme: le concert Saint-Saëns et le conservatoire en concert

Aux urnes citoyens: 22 et 29 mars

Journée de la petite enfance, 7^e édition

9

24 H AVEC...

Valérie, auxiliaire de puériculture à la crèche collective La Lucine

10·12

GRAND ANGLE

Construction de logements: qui décide?



6



8

13

PAROLE DE SAINT-BRICIEN

Chloé Dirras, une miss en devenir

14

SPORT

De très bons résultats pour le Saint-Brice athlétisme

Les championnats du Val-d'Oise de kata

15

J'AI TESTÉ POUR VOUS

Le tir sportif

16·17

RETOUR SUR

Les événements de janvier et février

18

VIE POLITIQUE / PRATIQUE



10



13

ÉDITO



Les 22 et 29 mars se dérouleront les élections départementales. Suite au redécoupage des cantons, Saint-Brice fait désormais partie du canton de Deuil-La Barre avec les communes de Groslay et de Montmagny. Cette fois-ci, vous aurez à choisir entre plusieurs quatuors, composés de deux hommes et de deux femmes. Malgré un risque de participation très faible, je vous invite à vous intéresser et à voter, tant ces élections sont importantes au niveau local et donc pour notre commune.

Rappelons que cette assemblée mène ses actions dans différents secteurs: l'enfance, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, l'aide sociale, la gestion des collèges ou encore la voirie. Tous ces sujets nous concernent directement.

Ne manquez pas la deuxième édition du Carnaval le samedi 14 mars, qui réunit petits et grands, pour déambuler en musique dans les rues de notre chère ville. Merci à l'association Portugal du Nord au Sud.

J'adresse mes pensées particulières aux familles saint-briciennes qui traversent des moments très douloureux dus aux événements.

Tout problème trouve une solution. Je garde espoir dans l'avenir au sein de notre République et en sa devise: Liberté, Égalité, Fraternité.

Votre maire,
ALAIN LORAND



SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE: 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL.: 01 34 29 42 00

Directeur de la publication: Alain Lorand / Directeur de la rédaction: Matthieu Pariot
Rédaction/photos: Sandrine Fanelli, Sophie Hay (service Communication), RDVA (S. Brianchon, L. Drouin)
Publicités: ESER, Mike Ouaki au 06 59 23 23 43 ou contact@eser.fr

Conception-réalisation: RDVA au 01 34 12 99 00 / Tirage: 6 400 exemplaires / Dépôt légal à parution

Site internet: www.saintbrice95.fr / Courriel: servicecommunication@saintbrice95.fr

Suivez-nous sur Facebook: www.facebook.com/villedesaintbricesousforet

Couverture: © Ville de Saint-Brice-sous-Forêt

La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Pour contacter la rédaction, service communication au 01 34 29 42 56/73 ou servicecommunication@saintbrice95.fr



EN BREF

ENFANCE

Inscriptions pour les vacances de printemps

Pour que votre enfant fréquente les centres de loisirs pendant les vacances de printemps, les inscriptions sont ouvertes du lundi 16 au vendredi 27 mars au service Éducation et Famille en mairie ou sur le site de l'Espace Famille.

Rens. au 01 34 29 42 30

LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

Attention aux clignotants

Beaucoup d'automobilistes sur la commune ne signalent pas le changement de direction, y compris dans les ronds-points. Nous vous rappelons que cette infraction est passible d'une amende de 35 € maximum et, surtout, trois points en moins sur votre permis de conduire. Soyez vigilants.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Télétravail

La Maison des associations accueille les particuliers ou les entreprises à la recherche d'espaces de travail pour organiser des rendez-vous, des réunions ou des séminaires...

Rens. au 01 39 33 24 70 ou maisondesassociations@saintbrice95.fr



TRANSPORT

Travaux sur la ligne H

Les travaux liés à l'accessibilité se poursuivent en gare de Sarcelles Saint-Brice, Domont et de Montsoul Maffliers. En mars, du lundi au vendredi, les trois premières semaines, aucun train ne circulera en fin de soirée entre Épinay-Villetaneuse et Luzarches/Persan Beaumont via Monsoult. La SNCF vous invite à prendre les bus mis à disposition.

Les informations données sont susceptibles d'évoluer : pensez à consulter les affiches en gare, au plus tard 48 h avant le début des travaux.

maligneh.transilien.com

TRAVAUX

LA RUE DE L'ÉGLISE RÉAMÉNAGÉE

De février jusqu'à fin mars, la Ville réhabilite la rue de l'Église.



Pour terminer l'embellissement du centre-ville, la Ville avait pris comme disposition de ne pas rénover la voirie de la rue de l'Église. En effet, elle attendait la fin des constructions immobilières avant d'engager les opérations de réfection des tapis.

Depuis février, la Ville réhabilite la rue de l'Église (de la rue Chaussée jusqu'au LCL).

Tout d'abord, un espace végétalisé va être créé entre la rue Chaussée et la rue du Four. Fleurs et arbustes seront plantés sur ces parcelles qui jouxtent les habitations de la rue de Paris. Les tôles seront remplacées par un mur. Le nivellement de ces parcelles sera plus harmonieux pour avoir un cheminement piéton plus doux. Pendant cette première phase de travaux, la circulation et le stationnement resteront autorisés.

Puis, la voirie sera réhabilitée courant mars, le stationnement sera interdit lors de l'aménagement des trottoirs et des places de stationnement. Puis, fin mars, la circulation et le stationnement seront interdits durant 48 h lors de la réhabilitation du tapis. Une déviation sera mise en place par l'entreprise mandatée par la Ville pour les travaux.

Le parking Paul Éluard restera accessible pendant la durée des travaux. Après une

période d'observation, la Municipalité a décidé qu'il ne sera finalement pas payant. La crainte initiale était de voir un parking saturé, notamment par des véhicules tampons des riverains. Or, ce n'est pas le cas.



SÉCURITÉ

PLAN VIGIPIRATE : LA VILLE PROTÉGÉE PAR NOS MILITAIRES

Les attaques terroristes, qui ont visé notre pays au début de l'année, ont obligé le Gouvernement à relever au niveau le plus élevé le plan Vigipirate, échelon « Alerte- attentat » afin de faire face à une menace imminente.



Opération Sentinelle à Marseille avec les légionnaires du 1^{er} régiment étranger de cavalerie © RP Défense

Aux quatre coins de l'Hexagone, comme dans le Val-d'Oise, à l'image de la ville de Saint-Brice-sous-Forêt, l'Armée de terre a déployé, dans le cadre de l'opération « Sentinelle », des régiments militaires afin de sécuriser les lieux de cultes juifs, présents sur notre commune. Les bâtiments publics font l'objet d'une sécurité renforcée: l'accès libre en mairie n'est plus possible et l'usager doit désormais activer la sonnette afin de rentrer à l'Hôtel de ville.

LA MUNICIPALITÉ AUX CÔTÉS DES MILITAIRES

Ce déploiement exceptionnel n'était pas arrivé en France depuis cinquante ans. C'est donc le samedi 10 janvier que les premiers militaires ont débarqué à Saint-Brice. Compte tenu de l'urgence de la situation, l'État n'a pas prévenu la Municipalité qui a dû pallier aux problèmes logistiques du régiment de parachutistes, arrivé quelques heures plus tôt. La Ville a ainsi trouvé un lieu

d'hébergement ainsi que la restauration jusqu'au lundi 12 janvier: le maire, Alain Lorand, a alors utilisé ses propres frais de représentation, attribués en début de mandat, afin d'assurer la prise en charge complète de nos militaires.

LA POPULATION RECONNAISSANTE

La présence d'une vingtaine de militaires à Saint-Brice a été très favorablement accueillie par la population. Un geste, un merci, des gâteaux faits maison... Voilà quelques anecdotes qui auront réchauffé le cœur de nos militaires, qui assurent, malgré le froid, la protection permanente des lieux de cultes juifs. D'ailleurs, les soldats stationnés dans notre commune peuvent se restaurer au restaurant Flunch, grâce à une convention signée par l'enseigne avec le ministère de la Défense. Le plan Vigipirate « Alerte-attentat » n'a pas de durée temporelle et s'inscrit dans un contexte de vigilance accrue des pouvoirs publics. Le préfet, représentant de l'État dans le

département, donne ses consignes aux collectivités au jour le jour.

HOMMAGE AUX FORCES DE L'ORDRE

Ils s'appelaient Clarissa Jean-Philippe, Franck Brinsolaro, Ahmed Merabet... et sont tombés sous les balles de terroristes fanatiques, les 7 et 8 janvier derniers. Tous les trois étaient fonctionnaires de police. Soldats de la démocratie, gardiens de notre sécurité et garants de l'ordre et du droit, les forces de l'ordre assurent au quotidien des missions périlleuses parfois au péril de leur vie.

Il n'est pas inutile de rappeler le sacrifice de ces femmes et de ces hommes qui assurent la sécurité des Français tout au long de l'année. La ville de Saint-Brice-sous-Forêt leur rend hommage et témoigne sa sincère reconnaissance et son infinie gratitude aux agents de la Police municipale, de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale, pour leurs actions continues au service de nos administrés.

CULTURE

UN PRINTEMPS MUSICAL SACRÉ PAR DEUX CONCERTS

À moins d'une semaine d'intervalle, le conservatoire Claude Debussy va vous enchanter avec deux concerts aux tonalités différentes.



Traditionnellement, le conservatoire met en lumière, à l'occasion d'un concert, le travail exceptionnel de ses professeurs de musique, ainsi que celui de certains « grands élèves ». Cette année, le concert Saint-Saëns vient s'ajouter à la programmation du théâtre Silvia Monfort et cela commence dès le 26 mars prochain.

FLASHBACK AMÉRICAIN DANS LES ANNÉES 70/80

Le concert Saint-Saëns est organisé avec le lycée intercommunal Camille Saint-Saëns de Deuil-La Barre. Environ deux cents enfants, issus des classes CHAM (Classe à horaires aménagés), d'une délégation d'écoles élémentaires, des classes à option musique, dont quelques jeunes Saint-Briciens, se produiront sur scène, entourés de professeurs des deux villes, pour un spectacle de grande qualité. À l'honneur cette année, les musiques noires américaines des années 70/80. En seconde partie, vous découvrirez l'atelier musiques actuelles, emmené par Allan Mystille, professeur à Saint-Brice, avec une prestation puissante et rythmée, issue de morceaux joués à la guitare, à la batterie, aux percussions et le chant bien sûr. « Ce concert est l'occasion de préparer nos élèves à devenir de « vrais musiciens », précise Allan Mystille, et de les mettre en condition du métier : sur scène, face à un public qui n'est pas venu spécifi-

quement pour eux, ils doivent apprendre à évoluer et jouer, en gérant leur stress et leurs premières appréhensions pour certains. En effet, tous les élèves participent, il n'y a pas de niveau requis : c'est le plaisir d'être sur scène qui prime. »

VERSION CLASSIQUE

AVEC LES COMPOSITEURS BACH ET HAYDN

Le concert des professeurs proposera une ambiance plus classique avec deux grands compositeurs. Le *Concerto pour hautbois et violon* de Jean-Sébastien Bach et la *Symphonie des jouets* de Joseph Haydn permettront pour les quinze musiciens, dont cinq grands élèves du conservatoire, accompagné du directeur du conservatoire Marléni Batola et dirigé par Francis Aubier, de faire la part belle aux orchestres.

**Concerts au TOPF Silvia Monfort,
Sur réservation uniquement jusqu'au
jour du concert à midi**
**Concert Saint-Saëns,
jeudi 26 mars à 20 h 30**
Réserv. au 01 34 28 64 00
**Le Conservatoire en concert,
samedi 4 avril à 20 h 30**
Réserv. au 01 39 33 01 85

POUR EN SAVOIR PLUS

saintbrice95.fr

“ EN SAVOIR PLUS SUR...

Allan Mystille, professeur de batterie et de l'atelier musiques actuelles



« Avec Marléni Batola, directeur du conservatoire, nous avons à cœur de développer le projet d'établissement axé sur l'atelier musiques actuelles. Nous souhaitons faire venir les groupes de musiciens extérieurs à la structure, leur donner une expertise, les coacher et leur ouvrir les portes du conservatoire, sans porter un jugement sur leur musique. Moderniser notre image est essentiel, le conservatoire n'est pas seulement une école mais un lieu d'échanges. »

Stéphane, 40 ans, et son fils Clément, 10 ans, cours de batterie



Stéphane : « En accompagnant mes deux fils au conservatoire, Valentin joue du piano et Clément de la batterie, cela m'a incité à me lancer moi aussi il y a 3 ans maintenant. C'est du travail, certes, quand on a sa vie professionnelle et familiale bien remplie à côté, mais c'est avant tout un plaisir, surtout avec Allan comme professeur. Il est très professionnel et pédagogue, il donne beaucoup à ses élèves, c'est très appréciable. »

Clément : « Un jour, j'ai essayé la batterie avec mon papa et cela m'a donné envie. J'ai commencé à 6 ans et maintenant, même si Allan me donne des « trucs » durs, j'y arrive toujours. »

ÉLECTIONS

22 & 29 MARS : C'EST JOUR DE VOTE

Les élections départementales se tiendront en mars. Elles permettront de renouveler l'ensemble des élus territoriaux valdoisiens.

Dans vos bureaux de vote habituels, répartis sur la commune, vous pourrez voter de 8 h à 20 h comme à l'accoutumée. Pour ceux qui seraient dans l'impossibilité d'exercer ce droit, une solution existe : le vote par procuration.

LE VOTE PAR PROCURATION

Ce mode de scrutin permet de se faire représenter par une personne éléctrice sur Saint-Brice (mandataire), de son choix, le jour des élections (pour un seul tour ou les deux). L'électeur (mandant) qu'il représente n'est pas forcément issu du même bureau de vote.

Pour l'établir, rendez-vous dans un commissariat, une gendarmerie ou un tribunal d'Instance avec une pièce d'identité et les informations indispensables de la personne qui aura procuration : nom, prénom, adresse, date de naissance.

La procuration s'annule si le mandant vote lui-même avant le mandataire.

Conseil pratique : faites votre procuration le plus tôt possible car il faut que les autorités puissent la transmettre à la mairie pour enregistrement.

Télécharger le formulaire Cerfa sur www.saintbrice95.fr,

rubrique Vos démarches, en page d'accueil

18 ANS AVANT LE 22 MARS, JE VOTE ?

Chaque jeune, atteignant la majorité entre le 1^{er} janvier et la veille du scrutin, pourra voter s'il s'est fait recenser. En effet, dans ce cas-là, il est inscrit automatiquement sur les listes électorales. Toutefois, il est fortement conseillé de se renseigner à l'accueil de la mairie. Toutes les personnes nouvellement inscrites recevront leur carte d'électeur avant les élections de mars.



Dimanches 22 et 29 mars, de 8 h à 20 h dans les bureaux de vote
Rens. au 01 34 29 42 00



REGIS

Organisation complète des obsèques

Toutes démarches administratives

Choix d'articles funéraires

Contrat obsèques

Devis gratuit

Monuments

Caveaux



01 34 28 75 00

23, rue de Groslay
95160 Montmorency

Chambre funéraire 7j/7 - 24h/24

Habilitation : 08-95-050 - orias : 07-037-459

EN BREF

ENVIRONNEMENT

Le bon jour pour les déchets verts

L'encadré figurant sur votre calendrier de collecte, regroupant toutes les dates pour la collecte des déchets verts, comporte une erreur. Ce n'est pas le lundi mais bien le mardi que sont ramassés les déchets verts.

Rens. au 0 800 735 736

PRÉVENTION

Enfance en danger : composer le 119

Le 119, numéro joignable 24 h/24 et 7 J/7, gratuit, est le numéro national destiné aux adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger, ou aux enfants et adolescents, victimes ou témoins.

Composez le 119 ou rendez-vous sur www.allo119.gouv.fr

LE CHIFFRE DU MOIS

89 015

C'est le nombre de sessions enregistrées en 2014 sur le site internet www.saintbrice95.fr, soit 243 sessions par jour. 64 % de ces visiteurs viennent sur le site pour la première fois. On comptabilise 58 692 utilisateurs et 282 157 pages vues. En moyenne, un visiteur consulte 3 pages par session. 84 % utilisent un ordinateur, 11 % une tablette et 5 % un smartphone.

EN BREF

SANTÉ

Apprendre à sauver une vie

La Croix-Rouge Française organise une formation aux gestes de premiers secours. Inscription au préalable, accompagnée du règlement de 60 €. Attestation fournie en fin de formation.
15 mars et 18 avril de 9 h à 18 h 30
Rens. et inscription au 06 63 70 96 72

JEUNESSE

Portes ouvertes à...

■ **L'Institut des métiers de l'artisanat (IMA) 95**



L'IMA 95 propose des cursus dans quatre secteurs de l'artisanat, destinés aux jeunes de 15 à 25 ans : alimentaire, soins à la personne, automobile et vente. Vous êtes invités à découvrir les 30 formations proposées, du CAP au BTS, ainsi que les formations en préapprentissage. Les formations sont gratuites et rémunérées, en alternance entre l'IMA et l'entreprise d'accueil.
Samedis 14 et 28 mars de 9 h à 17 h dans ses trois sites : Cergy, Eaubonne et Villiers-le-Bel
www.ima95.fr

■ **Au lycée Camille Saint-Saëns**
 Le lycée vous accueille lors de ses portes ouvertes le samedi 14 mars de 10 h à 13 h.
18 rue Guynemer à Deuil-La Barre
Rens. 01 34 28 64 00

Journée d'information sur les métiers de la défense

Le programme de cette journée sera composé d'animations gratuites et de quatre conférences :

- 9 h 30 - 11 h : présentation des différents corps d'armée
- 11 h 30 - 13 h : mon métier « vétérinaire »
- 14 h 30 - 16 h : prévention des incidents domestiques
- 16 h 30 - 18 h : mon métier « sous-marinier »

Samedi 28 mars de 9 h 30 à 18 h, centre de sports et de loisirs rue de la République à Presles

POUR EN SAVOIR PLUS

saintbrice95.fr

PETITE ENFANCE

LES TOUT-PETITS À L'HONNEUR

La 7^e édition de la Journée de la petite enfance se tiendra le samedi 21 mars prochain : un temps dédié à l'information et aux loisirs, à partager en famille.



Cette manifestation, dédiée aux parents et à leurs enfants, est attendue par les familles qui, au sein d'un même lieu, rencontrent les professionnels de la petite enfance pour découvrir les différents modes d'accueil proposés par la Ville pour les trois mois/trois ans, mais pas seulement. Jeune papa ou maman, fidèles parmi les habitués, les parents n'hésitent pas à (re) venir pour profiter des animations gratuites proposées, bénéficier de conseils, échanger et même, parfois, bien après que leurs enfants soient entrés à l'école maternelle.

parents et baby-sitters (NDLR : 10 baby-sitters sont formées par la Ville chaque année grâce à la formation Passeport-sitting). J'ai aussi apprécié le stand de livres, tenu par la maison de la presse, où j'ai acheté notamment un livre de recettes de cuisine et des livres jeunesse. »



C'EST VOUS QUI EN PARLEZ LE MIEUX !

Isabelle, Saint-Bricienne, connaît bien les structures petite enfance de la Ville. Faute d'avoir obtenu une place à la crèche collective, elle s'est rendue au Relais assistantes maternelles pour y prendre la liste des assistantes maternelles agréées de la commune. Régulièrement, elle fréquente le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) et c'est l'animatrice de ce lieu qui lui a parlé de cette journée. Elle avait déjà lu un article à ce sujet dans le Saint-Brice magazine. « L'année dernière, lors de la journée petite enfance, raconte Isabelle (photo ci-contre), j'étais enceinte d'Éloïse, et Noémie avait juste deux ans. C'est surtout pour les animations (éveil musical, atelier crêpes, spectacle de marionnettes, théâtre d'images japonais kamishibai) et la ferme pédagogique que je suis venue. Je me suis informée sur le stand du Réseau information jeunesse qui met en contact

LE SOMMEIL DU TOUT-PETIT

Au-delà des animations, cette journée, c'est surtout le moment propice pour échanger avec des professionnels qui, chaque année, proposent une thématique autour de l'enfant, suscitant des interrogations de la part des parents. En lien avec le sommeil, la question de la place des écrans (tablette, smartphone, télévision, ordinateur...) se pose tout naturellement. Faut-il mettre un bébé devant une tablette ? Quels sont les risques des écrans sur les tout-petits ? Quels sont les points positifs ?

Vous avez des questions, venez trouver les réponses et passer un moment convivial en famille.

Samedi 21 mars de 9 h 30 à 14 h
Centre de l'enfance, allée des Mûriers
Rens. au 01 34 29 42 30

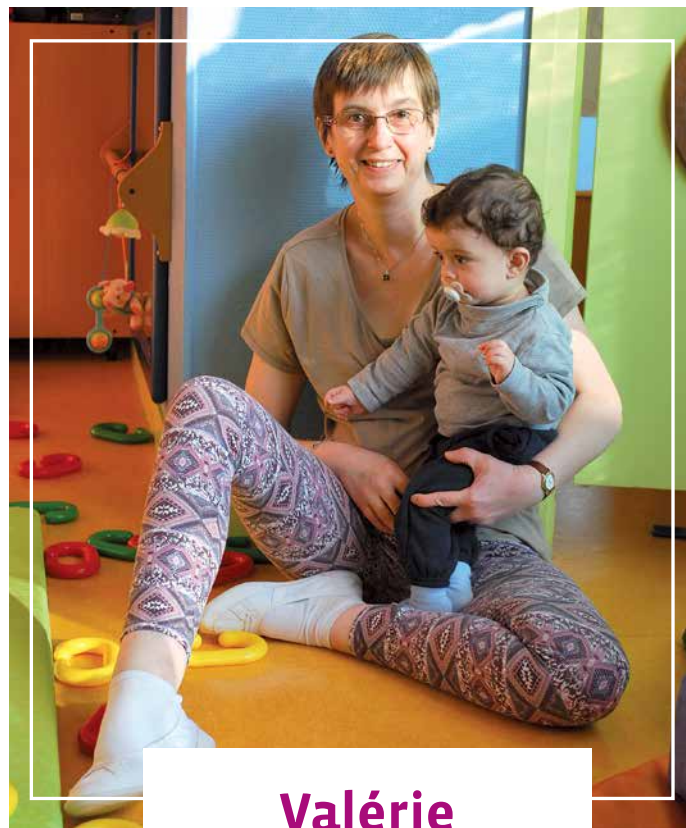
Le relationnel avec les enfants et les parents, c'est primordial

La crèche collective accueille trente enfants de manière occasionnelle ou plus régulière, de un à cinq jours par semaine, selon les horaires de travail de leurs parents.

10 h. Valérie arrive et rejoint ses collègues : Magalie, présente dès l'ouverture à 7 h, et Nabila, arrivée à 9 h. Toutes les trois travaillent dans la section des petits, qui accueille dix bébés par jour de moins d'un an (la crèche comporte deux autres sections : les moyens qui ont entre un et deux ans et les grands qui ont plus de deux ans). Ses collègues donnent à Valérie les informations transmises par les parents le matin même, lors de l'accueil, moment de transition important entre la maison et la crèche.

11 h. Les repas sont servis individuellement, en fonction de l'heure du premier repas de chacun. Si un enfant dort, elle ne le réveille pas pour le faire manger. Quand ils sont plus grands, ils mangent ensemble à table. C'est un moment de partage et de plaisir où on favorise l'autonomie.

12 h 30. Alors que les moyens et les grands vont faire la sieste, chez les bébés, le roulement est continu toute la journée. Il y a toujours des enfants qui jouent et d'autres qui dorment. Que ce soit Valérie, Nabila ou Magalie, chacune est présente auprès des enfants. Elles leur font des câlins, les rassurent, gèrent les conflits... et, bien sûr, jouent avec eux. Hochets, pyramides, parcours moteurs... Le jeu permet d'échanger et de les éveiller. Le contact entre les



Valérie

*Auxiliaire de puériculture
à la crèche collective
La Lucine*

enfants est également très enrichissant pour eux.

15 h. Valérie et ses collègues servent le goûter. Gérer un groupe d'enfants, ce n'est pas être tranquillement assis au sol en jouant avec eux toute la journée. C'est un travail physique qui nécessite une attention de tous les instants ! Chaque jour, elles désinfectent les jouets et

plans de change, gèrent le linge, rangent le matériel des activités... Tout cela en respectant un protocole bien précis. « *Même si je suis parfois fatiguée à cause du bruit et de la tension nerveuse que cela engendre, j'aime mon travail car le lien qui nous unit avec ces enfants est très fort. Certes, ils ne se souviendront pas des trois années qu'ils auront passées avec nous. Mais les*

parents, eux, s'en rappelleront. D'ailleurs, il m'arrive de rencontrer des enfants que j'ai gardés à mes débuts et qui sont devenus parents aujourd'hui ! » explique Valérie.

16 h 30. Magalie ayant fini sa journée, Nabila reste dans la section avec les petits qui dorment alors que Valérie emmène les autres dans l'atrium avec les moyens et grands, encadrés par d'autres collègues. Nabila étant rentrée chez elle à 17 h 30, Valérie s'occupe des petits de sa section. Pour chaque départ, elle raconte aux parents le déroulé de la journée de leur enfant : ce qu'il a fait, s'il a bien mangé, combien de temps il a dormi... et cela jusqu'à la fermeture de la structure. Une vraie relation de confiance s'est installée entre elle et les parents. « *Le relationnel est primordial. Que ce soit avec les adultes ou les enfants, on apprend chaque jour* » conclut-elle.

Les portes de la crèche sont ouvertes aux parents (et grands-parents !) qui souhaiteraient, pendant quelques heures, voir évoluer leur progéniture au sein du groupe d'enfants et passer du temps avec les professionnels. Une bonne façon de mieux découvrir ce lieu où vos enfants passent leurs premières années.

POUR EN SAVOIR PLUS
saintbrice95.fr

Construction de logements : qui décide ?

Découvrez les réponses à vos questions sur l'urbanisme de la Ville, les contraintes imposées par l'État, les marges de manœuvre dont disposent encore les communes, la réalité du logement social à Saint-Brice.

Pression immobilière croissante, lois et règlements de plus en plus contraignants pour les communes, quotas imposés de logements sociaux,

raréfaction des espaces constructibles. Depuis un an, toutes les communes subissent de plein fouet les effets des récentes Lois sur le logement Duflot et ALUR (Accès au logement et urbanisme rénové).

Des lois qui, d'une part, fixent non plus des objectifs, mais des impératifs de constructions nouvelles, tout en limitant de manière drastique l'utilisation de réserves foncières disponibles, afin de limiter le phénomène d'étalement urbain.

Conséquence : une politique clairement revendiquée de densification des villes que les élus locaux doivent appliquer, non sans difficulté.

Qui décide réellement des constructions ? Quelles sont les obligations auxquelles la Ville est soumise et quelles sont les marges de manœuvre dont elle dispose pour conserver la maîtrise de son urbanisme et ses équilibres environnementaux et sociaux ?

L'un des programmes immobiliers les plus récents de la commune. 118 logements réalisés s'entendent de la Croix aux compagnons, site autrefois exploité par une entreprise, qui se sont bien intégrés dans ce quartier proche de la gare. La Ville fait preuve de dynamisme en matière de construction de logements, mais la politique de densification qui lui est imposée engendre désormais une pression difficile à gérer et à inscrire dans la durée.

Loi SRU (13/12/2000)

Obligation de passer du Plan d'occupation des sols (POS) à un Plan local d'urbanisme (PLU). Quota obligatoire de 20 % de logements sociaux. Apparition du concept de mixité sociale.

Premier PLU

Approbation du premier PLU de Saint-Brice. Malgré différents recours, celui-ci est alors applicable sur la commune.

Révision générale du PLU

Lancement de la procédure de révision générale du PLU pour en limiter les premiers effets négatifs, en particulier la multiplication des divisions de parcelles.

2000

2001

2005

2008

2010

2013

JUN 2015

9 typologies d'urbanisme

Disparition de la distinction des types d'habitat (plus de distinction entre pavillonnaire et collectif notamment). Création des 9 destinations en matière d'urbanisme (habitat, hôtellerie, bureaux, commerces, artisanat, agriculture, etc.).

PLU validé

Derniers jugements favorables au PLU, alors purgé de tous recours.

Loi Duflot (18

Loi Duflot. Le seuil est porté à 25 %, commune de Saint-Brice en choisissant l'application, celle de logements sociaux neufs de plus de

Urbanisme : sous la contrainte de l'État

Jusqu'au début des années 2000, les communes disposaient d'une assez grande autonomie en matière d'urbanisme avec les ex-Plans d'occupation des sols (POS). Mais la donne a profondément changé avec la Loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) et l'apparition du fameux quota de 20 % de logements sociaux.

20 % DE LOGEMENTS SOCIAUX... ET MAINTENANT 25 %

L'obligation d'atteindre le seuil de 20 % de logements fut l'une des mesures phares de la Loi SRU votée en 2000. Une loi qui imposa par ailleurs d'abandonner progressivement le Plan d'occupation des sols au profit du Plan local d'urbanisme (PLU).

Depuis la Loi Duflo de janvier 2013, le seuil de logements sociaux a été porté à 25 % pour l'année 2025.

PAVILLONNAIRE, COLLECTIF... PAS DE DISTINCTION

Depuis la Loi SRU, la notion de quartier pavillonnaire ou de quartier d'immobilier collectif n'existe plus.

On peut donc construire un immeuble collectif dans un quartier pavillonnaire, dès lors qu'il respecte les contraintes du règlement d'urbanisme.

DENSIFICATION URBAINE : UN MOT D'ORDRE

Les villes doivent favoriser les constructions aux abords des gares et dans les zones urbaines. Partout ailleurs,

Approbation du PLU

Approbation de la révision générale du PLU initiée en 2010 et intégrant les contraintes de la Loi Duflo.

Règles de stationnement assouplies

Une nouvelle loi assouplit encore les règles de stationnement pour les projets situés dans un périmètre de 500 m autour des gares ou des infrastructures importantes de transports collectifs (tramway, gares routières...). Il sera exigé 0,5 place par logement social et 1 place pour tout autre type de logement. Très en dessous des besoins des habitants, avec de **gros problèmes de stationnement en perspective.**

Loi ALUR (24/03/2014)

Il s'agit de la Loi Duflo, remaniée par la ministre Sylvia Pinel. Elle la complète **en supprimant la notion de COS** (Coefficient d'occupation des sols) et le minimum parcellaire pour qu'un terrain soit constructible. La densification des zones urbaine est confirmée.



Situés au cœur de notre ville, dix-neuf logements sociaux ont été construits et livrés en mars 2014

ou compris dans les quartiers résidentiels, on peut construire plus grand, quasiment partout, quelle que soit la taille de la parcelle.

NE PLUS TOUCHER AUX ESPACES NATURELS

Les Lois Duflo et ALUR limitent l'étalement urbain. En clair, les espaces agricoles disponibles en périphérie des agglomérations ne peuvent plus être urbanisés. Une politique qui a pour conséquence la densification des agglomérations existantes.

RESPECTER LES CHOIX ET ORIENTATIONS DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

L'avis favorable de l'Architecte des bâtiments de France (ABF) est absolument indispensable pour toute construction ou rénovation dans le

périmètre d'un monument historique, à Saint-Brice, la chapelle de l'église.

DES QUOTAS DE LOGEMENTS NEUFS À RESPECTER

La Ville doit obligatoirement respecter des engagements précis, par périodes de trois ans. En cas de non-respect des engagements, la Ville s'expose à des sanctions : réduction de ses dotations financières, droit de préemption transféré au Préfet, etc.

Pour la période 2014-2015-2016, cet engagement porte notamment sur un minimum de 68 logements sociaux.

19,95 %

C'est le pourcentage de logements sociaux actuellement à

Saint-Brice. Le parc social compte 1033 unités sur un total de 5177 logements (résidences principales). Il manquerait donc, à ce jour, 261 logements sociaux pour atteindre l'objectif imposé de 25 %. Mais, à moins de ne plus construire que des logements sociaux, il est nécessaire de construire deux logements en accession pour un logement social créé.

Autre problème soulevé par les maires : celui de l'attribution de ces logements sociaux. « *Nous ne disposons que d'un maigre contingent d'attribution de l'ordre de 20 %, explique Alain Lorand. C'est très insuffisant. Les maires devraient pouvoir loger prioritairement les habitants de leur commune dans les logements sociaux qu'ils contribuent à réaliser.* »

2013

2014

DÉCEMBRE 2014

08/01/2013)

l de 20 % de logements sociaux à atteindre en 2025. La Saint-Brice l'intègre dans sa révision urbanisme, parmi trois règles imposant la création de 30 % de logements sociaux dans les constructions neuves de 6 logements.



Avec une vue imprenable sur le parc Marie-Dominique Pfarr, 144 logements (dont 110 en accès à la propriété et 34 logements sociaux) ont été construits et livrés en 2014.

Ce que la Ville peut encore décider...

Voici les outils que la Ville peut utiliser pour conserver la maîtrise de son développement. Sachez toutefois que les règles établies par la Commune sont étudiées à la loupe par les services de l'État. Si elles réduisent trop fortement la constructibilité, le PLU ne sera pas validé par le Préfet.

UN RÈGLEMENT D'URBANISME POUR LIMITER LA DENSIFICATION

La Ville a limité au maximum les possibilités de constructibilité par secteur et par quartier. Limitation des emprises au sol, limitation des hauteurs, notamment dans les quartiers pavillonnaires, garantissent une intégration correcte des constructions dans les paysages urbains existants. Par exemple, il est interdit de dépasser neuf mètres de hauteur dans un quartier pavillonnaire.

IMPOSER 30 % DE LOGEMENTS SOCIAUX DANS LES CONSTRUCTIONS NEUVES

C'est le choix fait par la Commune à la mise en application de la Loi Duflot en 2013. Un principe simple qui a eu le mérite de dissuader la multiplication de petites opérations immobilières, sur de petites parcelles.

Cette règle s'applique en effet pour tout projet de plus de six logements.

LIMITER LA DIVISION DES PARCELLES

La multiplication des divisions parcellaires, amorcée en 2005, a pu être enrayerée dans la révision du PLU de juin 2013 grâce à des règles contraignantes d'implantation des bâtiments par rapport aux limites séparatives et à la voie publique. Les règles de stationnement et le minimum d'espaces verts à conserver ont également limité ce phénomène de division.

IMPOSER CERTAINES CONTRAINTES ARCHITECTURALES

L'intégration dans le paysage étant l'un des critères de constructibilité, la Ville peut imposer quelques règles pour préserver le caractère actuel des quartiers. Couleurs, clôtures, parements divers, espaces verts arborés, places de stationnement, sont réglementés. Pas question de faire n'importe quoi, n'importe où. **Mais des immeubles de neuf mètres peuvent maintenant s'implanter en zone pavillonnaire.**

Service Urbanisme
7 rue de la Forêt
Rens. au 01 39 33 24 78

LE MOT DU MAIRE

« La densification des villes est difficile à mettre en œuvre et mal acceptée des habitants ».

Depuis votre élection en 2001, quelle a été l'évolution de la politique générale d'urbanisme ?

Le premier constat, c'est que l'État ne cesse de limiter les pouvoirs des maires dans le domaine de l'urbanisme. Longtemps, la construction de logements s'est faite en utilisant des espaces naturels, avec la mode du tout pavillonnaire des années 70 à 90. Désormais, on impose une densification des villes qui est mal acceptée des habitants et plus difficile à mettre en œuvre. Conséquence, des lois de plus en plus contraignantes qui tendent à mettre les élus locaux à l'écart des décisions.

Qu'est ce qui est différent maintenant ?

Nous sommes au bout d'une logique initiée il y a 15 ans. D'un côté, le dogme écologique consistant à refuser toute utilisation d'espaces naturels ou agricoles pour éviter l'étalement urbain. D'un autre côté, un autre dogme politique : atteindre un seuil de 25 % de logements sociaux partout, en 2025. Tout part d'une bonne intention mais au final, on construit de moins en moins de logements neufs. Nous touchons du doigt, il me semble, les effets pervers de cette politique de densification qui ne répond plus aux besoins et provoque des tensions sur le prix du foncier avec des effets d'aubaine quasiment incontrôlables.

Que voulez-vous dire ?

C'est très simple : un propriétaire ou, le plus souvent, des héritiers décident de vendre leur maison et son terrain devenu fortement constructible à un promoteur. C'est leur droit et surtout leur intérêt. Le promoteur décide d'y construire des logements, en respectant les règles du PLU, c'est aussi son droit. Au milieu de tout cela, le maire se retrouve responsable, devant les riverains, des lois et règles qu'il n'a jamais souhaitées.

La Ville peut-elle refuser un permis de construire ?

Il est toujours possible de refuser la signature. Mais le promoteur ira défendre ses droits devant le Préfet et ce dernier appliquera la loi à la place du maire, si le projet est conforme aux règles bien évidemment. Mais le vrai problème, c'est que toutes ces contraintes sont censées faciliter la construction de logement, or la situation n'a jamais été aussi mauvaise que depuis le lendemain de la dernière guerre. Ne serait-il pas temps de refaire confiance aux élus locaux et aux habitants ?

Des riverains de l'avenue des Tilleuls s'opposent actuellement à un projet de construction dans leur quartier. Que leur dites-vous ?

C'est une situation où il faut ainsi gérer des droits contradictoires. D'un côté, ceux d'un promoteur ; de l'autre ceux de riverains qui s'inquiètent de l'évolution de leur quartier. Je n'ai pas d'autre

solution que de trouver le meilleur compromis possible. Et je vais m'atteler à cette tâche avec deux objectifs simples : la transparence et le dialogue.



Alain Lorand,
Maire de Saint-Brice

INTER
VIEW

Chloé Dirras

MADEMOISELLE ÎLE-DE-FRANCE 2015

SAMEDI 17 JANVIER, CETTE JOLIE MÉTISSE SAINT-BRICIENNE DE 17 ANS A ÉTÉ ÉLUE MADEMOISELLE ÎLE-DE-FRANCE 2015, UNE DISCRÈTE MAIS NON MOINS TALENTUEUSE AMBASSADRICE DE L'ÉLÉGANCE ET DE LA FÉMINITÉ.

SAINT-BRICE MAG. *Il existe déjà les concours Miss France et Miss Prestige Nationale... Quel est donc ce concours Mademoiselle Île-de-France?*

CHLOÉ DIRRAS. Ce concours est organisé spécialement pour les jeunes femmes de 16 ans révolus à 19 ans non révolus. Mademoiselle Île-de-France existe depuis 2012, alors que la première édition nationale, a eu lieu en 2009. Pour ce concours, plus de trois cents candidates ont postulé au casting photo sur le net et seulement vingt-six candidates ont été retenues. L'élection a eu lieu le 17 janvier à Asnières-sur-Seine.

SBM. *Comment s'est déroulée la soirée?*

CD. On a défilé en short, tenue de ville et robe de soirée. Le jury, composé de neuf personnes des arts du spectacle, a sélectionné les dix dernières candidates. Ils nous ont ensuite posé des questions de culture générale. Le temps fort que j'attendais était celui où l'on pouvait exprimer notre talent. J'ai donc chanté à capella un morceau de soul, Pink Matter de Frank Ocean. J'étais bien plus à l'aise que lors des défilés. À l'annonce des résultats, le stress montait au fur et à mesure que les écharpes étaient remises. Lorsque mon nom fut prononcé, j'ai été très surprise. Émue, et j'avoue, avec les larmes aux yeux. J'ai eu du mal à réaliser.

SBM. *Pourquoi avez-vous participé à ce concours?*

CD. Je me suis inscrite un peu par hasard. Bien sûr, j'aime la mode et l'élégance. J'y ai participé, avant tout, pour me faire repérer comme chanteuse car le chant est ma passion depuis que j'ai trois ans. Je veux montrer que les jeunes s'investissent. Par ailleurs, ce concours est l'occasion de vivre une expérience unique qui me permet d'acquérir de la maturité et plus d'autonomie. J'ai fait aussi des belles rencontres.

SBM. *Vous êtes très investie dans la vie de la commune. Pouvez-vous nous en dire plus sur vous et vos passions?*

CD. Je vis dans le quartier des Vergers avec ma mère, assistante maternelle, et mon père, enseignant-chercheur à l'université. J'ai deux frères. J'ai suivi toute ma scolarité à Saint-Brice et suis actuellement en terminale littéraire à Deuil-La Barre. J'ai pratiqué différents sports : de l'athlétisme, de la danse classique et maintenant du hip-hop. Chaque année, je participe à la journée multiculturelle d'Échanges sans frontière.

J'ai également participé aux ateliers arts plastiques et théâtre de la ville. J'ai chanté plusieurs fois à la Fête de la musique. Enfin, au conservatoire, j'ai fait partie de la chorale et j'ai appris le piano et la guitare. Je chante dans un groupe coaché par Allan Mystille, le professeur de batterie.

SAINT-BRICE MAG. *Comment envisagez-vous votre avenir?*

CD. Maintenant que j'y suis, il faut que je joue mon rôle, même si je ne m'imaginai pas comme ça. Je vais faire beaucoup de shootings et de sorties. Par exemple, je vais défiler à l'International Fashion Show in Paris pour un créateur sri-lankais de robes de mariage le 8 mars à Neuilly-sur-Seine. Je suis également invitée le 21 mars au Charity Day, soirée organisée par l'APAE. En mai, arrivera alors l'élection nationale : Mademoiselle France. L'année prochaine, j'aimerais être fille au pair six mois en Espagne et six mois aux États-Unis. Là-bas, j'aimerais poursuivre un cursus pour devenir chef de projet événementiel. Parallèlement, je continuerai les castings. J'ai déjà fait beaucoup de figuration dans des séries télé, films, clips et publicités.

J'Y AI PARTICIPÉ AVANT TOUT POUR ME FAIRE
REPÉRER COMME CHANTEUSE. LE CHANT EST
MA PASSION DEPUIS QUE J'AI TROIS ANS. JE VEUX
MONTRER QUE LES JEUNES S'INVESTISSENT.

ATHLÉTISME

SAINT-BRICE ATHLÉTISME AFFICHE DE TRÈS BONS RÉSULTATS

Le club d'athlétisme saint-bricien se distingue par ses performances remarquées grâce à l'implication active de ses sportifs notamment les plus jeunes !

Rien n'arrête le Saint-Brice Athlétisme et ses récents résultats démontrent toute la vitalité de ce club local qui porte haut et fort les couleurs de notre ville aux quatre coins du département.

CHAMPIONNATS DE CROSS VALDOISIEN

Le 10 et 11 janvier ont eu lieu les championnats de cross du Val-d'Oise. Bravo aux sœurs Solène et Laurine Agasseau, respectivement minime et cadette. Cette dernière est d'ailleurs invaincue dans cette discipline depuis six ans. Deux titres par équipe ont été décrochés en minimes filles par Solène Agasseau, Pauline Toriel, Myriam Khazen, Amandine Henry et Ilona Belle, puis chez les cadettes filles, par Laurine Agasseau, Hella El Khazen, Maimouna Camara, Maéva Mariello, Charline Friche et Lucile Bonnet. Le club compte également deux vice-champions du Val-d'Oise avec les victoires de Pauline Toriel en minime féminin et Wicem Touati en minime masculin.



ET UNE FLOPÉE D'AUTRES TITRES !

Laurine Agasseau est championne valdoisienne en salle au 800 m et 1500 m en cadettes tandis que Salimata Kallo et Hella El Khazen emportent la seconde et troisième place. Du côté du 1500 m cadets, c'est Théo Possien qui devient champion du Val-d'Oise suivi par Hella El Khazen, vice-championne du départe-

ment. À noter enfin, le titre de vice-championne valdoisienne au pentathlon en salle (épreuves combinées) pour Hella El Khazen, ainsi que celui de champions du Val-d'Oise pour les deux relais cadettes/cadets 4 x 200 m.

Félicitations à toutes et à tous !

ÉVÈNEMENT

LE TSUKI KARATÉ CLUB ORGANISE LA COMPÉTITION DÉPARTEMENTALE DE KATA

Le club d'arts martiaux saint-bricien accueillera dans quelques jours la grande rencontre départementale de leur discipline sportive. Un challenge et un plaisir autour des valeurs de ce sport de combat.



Le dimanche 15 mars prochain, le Tsuki Karaté Club sera la cheville ouvrière d'un événement valdoisien : l'organisation des championnats du Val-d'Oise Kata en individuel et en équipe

sous l'égide de la Ligue de karaté du Val-d'Oise.

« *Un esprit zen dans un corps sain* » tel est le credo de cette discipline d'art martial enseignée dans notre commune grâce à

cette association active et reconnue lors des compétitions régionales, nationales et internationales qui veut, avant tout, faire profiter de l'ambiance conviviale et familiale du club.

Les différentes catégories en compétition s'affronteront tout au long de la journée au gymnase Lionel Terray et la remise des récompenses clôturera l'événement en présence des sportifs venus des quatre coins du département sans oublier les élus municipaux.

Dimanche 15 mars de 8 h 30 à 19 h
Gymnase Lionel Terray
Rens. au 06 26 72 67 88



UNE SÉANCE DE TIR AVEC L'ASSOCIATION STB TIR

VENEZ DÉCOUVRIR LE TIR SPORTIF ! C'EST CERTAIN,
VOUS SEREZ TRÈS SURPRIS PAR CETTE ACTIVITÉ
OÙ LA SÉCURITÉ DEMEURE LE MAÎTRE MOT.

NOTRE TESTEUR : Philippe Vercouttre, 45 ans

Peu de disciplines sportives sont accessibles à tous,

notamment aux personnes à mobilité réduite. Pourtant, il en existe à Saint-Brice et c'est suffisamment rare pour le signaler. En effet, le club de tir leur ouvre les portes. À l'instar de notre testeur, Philippe Vercouttre fait partie du club depuis neuf ans. Paraplégique, il recherchait un club de tir dans les environs et c'est un peu par hasard qu'il a découvert le STB Tir, qui existe depuis 1992. « Lorsque j'ai franchi la porte du stand de tir, j'ai été immédiatement pris en charge par les membres du club. L'ambiance est très conviviale. J'ai trouvé dans cette association des amis avec qui je prends beaucoup de plaisir à m'entraîner. Ils sont toujours prêts à m'aider si je rencontre une difficulté » raconte Philippe Vercouttre.

Trois fois par semaine, il tire. Comme les 140 adhérents du club, il a commencé à tirer à la carabine et pistolet au plomb à 10 mètres, dans l'un des deux stands situé au cœur du Centre culturel et sportif Lionel Terray. Après quelques mois d'apprentissage régulier, il s'est essayé progressivement aux armes à feu (à 25 mètres) : pistolet/carabine en 22 Long Rifle, revolver à barillet et pistolet semi-automatique. « Au début,

tirer avec une arme fait peur. On ne sait pas comment ça va réagir. Pour les femmes, le poids de la carabine est impressionnant (entre 4 et 5 kg). Ce qui m'a le plus stupéfié dans ce sport, c'est le niveau de précision qu'il faut atteindre. Puis, la détonation des armes à feu est vraiment surprenante. On met un certain temps pour s'y habituer » explique Philippe Vercouttre.

« Carabine, pistolet, revolver... Ce sont des armes ! On n'est ni des cow-boys ni des militaires ! Il est impératif de respecter les consignes de sécurité pour soi et pour les autres » insiste le quadragénaire. Comme lui dit souvent Georges Moulet, le président du STB Tir qui fêtera, cette année, sa quinzième année à la tête de l'association : « Règle n° 1 : la sécurité, règle n° 2 : la sécurité et règle n° 3 : la sécurité ». Philippe Vercouttre a appris à connaître et manipuler les armes, à savoir, par exemple, comment réagir si l'arme s'enraille.

La pratique du tir permet d'acquérir - par le calme et la concentration - une grande maîtrise de soi, le sens de la relation avec les autres, la persévérance et la motivation pour progresser et réussir. « De la technique, de la sérénité et un zest de rigueur : voilà la recette d'un tir bien réussi ! Que l'on

soit en fauteuil ou pas, les exigences sont identiques. C'est tout un équilibre qu'il faut trouver, une posture correcte pour ne pas se fatiguer et maîtriser le poids de la carabine. En compétition, une partie de tir dure une heure trente, les femmes doivent tirer quarante fois (un tir par cible), contre soixante pour les hommes. Il faut donc de l'endurance et savoir se tenir ! » précise l'habitant de Deuil-La Barre. Il ne faut pas oublier non plus de jouer avec sa respiration et ne pas trop attendre pour tirer, si on veut viser le cœur de cible !

Tir de précision ou tir en loisirs, cette discipline olympique, parfois caricaturée lorsque l'on ne la connaît pas, rencontre un bel engouement auprès du grand public... Si bien qu'il est préférable de se présenter très tôt au forum des associations pour s'y inscrire.

STB Tir

Centre culturel et sportif Lionel Terray
20 rue Pierre Salvi
Rens. au 01 34 19 08 15 ou 06 25 09 03 97
Site web : sites.google.com/site/stbtir/
Courriel : stb.tir@wanadoo.fr

LES COMPTINES ÉVEILLENT LES SENS

Du 26 janvier au 13 février, l'exposition *Comptines de bouches à oreilles pour rire et chanter* a accueilli un public nombreux. Les 6 mois-7 ans et les adultes ont pu goûter à une animation ludique, de découverte, interactive et en chansons.



CHAT CROQUE À LA FERME

Le 31 janvier dernier, la séance de conte, animée par Sylvie Lardet et organisée par la bibliothèque jeunesse, a réuni un très jeune public attentif et à l'écoute, un plaisir partagé en famille.

LA JOURNÉE MULTICULTURELLE SOUFFLE SES 10 BOUGIES

Grand succès pour cette dixième édition avec de nombreux stands, dégustations, démonstrations culturelles et sportives et la présence très remarquée de Mademoiselle Île-de-France 2015, Chloé Dirras, Saint-Bricienne.



TRAIL DES MARCASSINS : DE LA BOUE DE BOUT EN BOUT

951 sportifs ont participé, dimanche 1^{er} février, à la 6^e édition de cette course organisée par le Saint-Brice athlétisme dans la forêt de Montmorency et le bois des Champeaux. Bravo aux vainqueurs : Yoann Morisse (17 km), Mathieu Deschamps (34 km) et Jean-Paul Hubert pour la marche nordique (17 km).





LES FONDUS DE LA PISTE DE DANSE

Plus d'une centaine de personnes a participé au thé dansant du 10 février. Les danseurs ont fondu de plaisir pour la tarte aux pommes et le fondant au chocolat, mais ils ont également « craqué » pour la voix de la chanteuse du groupe Sonia Eden Show.



DANS LES PAS DES GRANDS...

Une fois par mois, le conservatoire Claude Debussy organise des auditions de musique de ses élèves auxquelles vous pouvez assister (sur réservation au 01 39 33 01 85). Venez découvrir des jeunes talents en devenir.



UNE FORMATION POUR DEVENIR BABY-SITTER

Être baby-sitter, ça ne s'improvise pas ! Sept jeunes de 15 ans à 22 ans ont ainsi participé, du 18 au 20 février, à la 3^e édition de Passeport Sitting, une formation dispensée grâce au Réseau information jeunesse. Au programme : le développement psychomoteur et physique de l'enfant, les soins et l'alimentation, sans oublier l'initiation aux gestes de premiers secours.



DES VACANCES SCOLAIRES BIEN REMPLIES POUR LES ADOS

Avec le Saint-Brice Jeunesse, une quinzaine de jeunes a dévalé les pistes dans les Alpes italiennes à Bardonecchia du 22 au 28 février.



DES VACANCES BIEN ANIMÉES DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Fabriquer une marionnette, tirer son portrait à la Andy Warhol, découvrir la magie de Harry Potter... Les enfants des centres de loisirs ont eu de quoi éveiller leur curiosité pendant les vacances d'hiver.



UNIS DANS LE PLAISIR DE FAIRE DU SPORT

Cent cinquante jeunes athlètes âgés de 6 à 11 ans, venant des clubs du Val-d'Oise, se sont affrontés de manière ludique sur quatorze ateliers de sauts, courses et lancers le 14 février dernier.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La pratique de la mauvaise foi chez les élus de l'opposition atteint l'excellence... Les quelques augmentations attribuées sont minimales. Elles ont été réfléchies, expliquées, discutées en commission et en Conseil municipal.

Ces mêmes élus y participaient et savent pertinemment que c'est le gouvernement actuel (qu'ils soutiennent) qui impose, par la baisse des dotations et la réforme des rythmes scolaires (très coûteuse), des restrictions budgétaires aux communes.

La pratique du manque de respect atteint également l'excellence : « manque d'ambition, gestion en bon père de famille ». Apparemment cette pratique est courante du côté du leader de l'opposition, qui n'a jamais respecté les Saint-Briciens en retournant se présenter pour les élections départementales sur le canton de Sarcelles et qui, par sa méconnaissance de la ville ou son manque d'intérêt, ne sait même pas que les travaux dans la maison Guérin, rue de Paris, et le projet de nouvelle mairie sont un seul et même lieu.

Comment peut-on faire confiance à quelqu'un qui, exclu de partout (même son parti ne veut plus de lui) n'a qu'une idée en tête, se trouver un nouveau fief pour continuer sa carrière d'homme politique ?

Nous, les élus de la majorité, acceptons les critiques. Cependant toute critique se doit d'être formulée dans la courtoisie, le respect, la franchise et donc, sans hypocrisie et sans intention insidieuse.

Groupe de la majorité municipale avec Alain Lorand

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Liberté, Égalité, Fraternité,

La devise républicaine résonne encore avec émotion en chacun de nous après les terribles attentats qui ont touché Charlie hebdo, la Police et à travers l'épicerie hyper casher les Juifs de France.

Et c'est bien autour de ces valeurs républicaines que le peuple français s'est retrouvé le 11 janvier pour défendre la Liberté d'expression, l'Égalité des droits, et la Fraternité entre tous, quelles que soient notre origine ou notre religion.

Forts de leurs différences, les Français ont su se rassembler pour dire non au fondamentalisme religieux, non à l'antisémitisme, non aux amalgames et non au terrorisme !

On ne compte pas les municipalités qui ont appelé leurs concitoyens à se réunir et à afficher cette unité nationale historique !

Alors, si l'on doit saluer la minute de silence que le Maire de St-Brice a partagée avec des écoles de la ville le 8 janvier, on ne peut que regretter son absence d'initiative à appeler l'ensemble des Saint-Briciens à un rassemblement républicain. Au-delà du recueillement, il aurait été important que notre commune montre sa solidarité, son unité et sa détermination à défendre les valeurs de la République.

Autre occasion manquée de marquer l'unité et la fraternité :

Nous avons été interpellés par des Saint-Briciens après la cérémonie des vœux : pourquoi avez-vous refusé de vous associer à la majorité municipale et êtes restés dans la salle et non aux côtés du Maire ?

Nous n'avons pas refusé, mais nous n'avons pas été invités à rejoindre la majorité municipale.

Notre action et nos votes au conseil municipal montrent que nous ne sommes pas dans l'opposition systématique ni dans le sectarisme. Les français en ont assez de ces pratiques d'un autre temps et l'ont clairement exprimé.

Nous appelons de nos vœux que plus une occasion ne soit manquée à St-Brice pour afficher le rassemblement des républicains et défendre ainsi, après la terrible semaine de début janvier, la Liberté, l'Égalité et la Fraternité ... !

Contacts 06 48 76 41 37
arnal.saintbrice2014@gmail.com

Didier Arnal, Amandine Clavud, Marc Guyot, Anne Dufour, Michel Moha (Groupe Bien vivre à Saint-Brice-sous-Forêt)

CARNET

Naissances

Samuel DAHAN, le 4 novembre
Anouk ROSALIE, le 16 décembre
Sarah-Haya ALLOUCHE, le 19 décembre
Jiayi RUAN, le 19 décembre
Alexandre COTTEREAU GIRAULT, le 20 décembre
Shiraz BEN SEMHOUN, le 23 décembre
Lou HERMABESSIERE, le 23 décembre
Cléo HERMABESSIERE, le 23 décembre
Milo GHISLAIN, le 28 décembre
Noam AKNIN, le 31 décembre
Lital FELLOUS, le 1^{er} janvier
Mory DOUMBIA, le 5 janvier
Joseph HEROGUELLE, le 12 janvier
Joshua SHAMSOUDINE, le 27 janvier

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

- les rues bleues : jeudi
- les rues rouges : lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi

Ramassage des déchets verts :

24 mars et 7 avril

Ramassage des déchets encombrants :

- les rues bleues : jeudi 19 mars (3^e jeudi du mois)
- les rues rouges : mercredi 18 mars (le mercredi précédent le 3^e jeudi du mois)

Merci de sortir vos déchets la veille au soir. Les bacs doivent être sortis fermés au plus tôt la veille du ramassage à 19 h et doivent être rentrés le jour même de la collecte avant 20 h.

Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

Collecte de déchets polluants :

samedi 15 mars, marché Jean Jaurès à Domont

PERMANENCES

- Votre député Jérôme Chartier assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Domont un vendredi sur deux à partir de 17 h. Merci d'annoncer votre venue au 01 39 35 55 01.
- Sa suppléante, Marcelle Cayrac, assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Saint-Brice essentiellement sur rendez-vous au 01 34 29 42 00.

CONSULTATIONS GRATUITES

- d'avocats sans rendez-vous en mairie de 10 h à 11 h 45 : samedis 7 mars et 11 avril
- de notaires sans rendez-vous à la Maison des associations de 9 h à 11 h 45 : actuellement suspendue

LES BIBLIOTHÈQUES

VOUS DONNENT LA PAROLE

Dans le cadre de la mise en place de nouveaux services et d'une volonté de toujours mieux cerner les besoins des Saint-Briciens, les bibliothèques vous proposent de répondre à un sondage. Que vous soyez usager ou non des structures, votre avis nous intéresse.

VOUS ÊTES

- UN HOMME
- UNE FEMME
- UN GARÇON
- UNE FILLE

ÂGE

- 6/8 ANS
- 9/11 ANS
- 12/14 ANS
- PLUS DE 14 ANS
- 15/25 ANS
- 26/39 ANS
- 40/59 ANS
- 60/75 ANS
- AU-DELÀ DE 76 ANS

LIEU D'HABITATION

FRÉQUENTEZ-VOUS LES BIBLIOTHÈQUES : OUI NON

LAQUELLE EN PARTICULIER :

- ADULTE
- JEUNESSE
- LES DEUX

Si oui, à quelle fréquence ? (Cochez une ou plusieurs réponses)

- 1 À 2 FOIS PAR SEMAINE
- 1 À 3 FOIS PAR MOIS
- MOINS D'UNE FOIS PAR MOIS
- MOINS DE TROIS FOIS PAR AN

Si non, pourquoi ? (Cochez une ou plusieurs réponses)

- HORAIRES INADAPTÉS
- LIEU DIFFICILE D'ACCÈS
- PAS D'INTÉRÊT POUR LE LIEU
- FONDS INADÉQUATS
- MATÉRIEL INFORMATIQUE INSUFFISANT
- AUTRES RAISONS :

.....

.....

.....

UNE BIBLIOTHÈQUE EST UN LIEU DE VIE, QUELS SONT LES ESPACES QUE VOUS SOUHAITERIEZ Y TROUVER ?

(Cochez une ou plusieurs réponses)

- SALLE DE TRAVAIL
- COIN LECTURE REVUES
- SALLE AVEC ACCÈS INTERNET
- COIN ADO AVEC FAUTEUILS
- SALLE D'ANIMATION

VOS SUGGESTIONS :

.....

.....

.....

.....

.....

LA COMMUNICATION

DE QUELLE FAÇON PRÉFÉREZ-VOUS ÊTRE INFORMÉ(E)
DES ACTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE ?

(Cochez une ou plusieurs réponses)

- SITE INTERNET
- AFFICHE / FLYERS
- BLOG
- COURRIEL
- FACEBOOK
- SAINT-BRICE MAGAZINE

LES FONDS

QUELS FONDS VOUS INTÉRESSENT PLUS PARTICULIÈREMENT ?
(Entourez la ou les réponse(s) souhaitée(s))

FONDS ADULTES :

PSYCHOLOGIE / CUISINE / INFORMATIQUE / SPORT /
TRAVAUX MANUELS / PHILOSOPHIE / ÉCONOMIE /
SOCIÉTÉ DROIT / LITTÉRATURE / THÉÂTRE / POÉSIE /
SCIENCE / NATURE / ANIMAUX / BD / MANGA / COMICS /
REVUES / LIVRES EN LANGUES ÉTRANGÈRES / ROMANS /
LIVRES EN GROS CARACTÈRES / ROMANS POLICIERS /
ROMANS DE SCIENCE-FICTION / ROMANS DE FANTASY /
ROMANS FANTASTIQUES

HISTOIRE

QUELLE PÉRIODE EN PARTICULIER ?

.....
.....
.....
.....

GÉOGRAPHIE

BEAUX LIVRES / GUIDES DE VOYAGES / RÉCITS DE VOYAGES

ARTS (PEINTURE / MUSIQUE / CINÉMA / PHOTOGRAPHIE)

QUELLE FORME D'ART OU PÉRIODE EN PARTICULIER ?

.....
.....
.....
.....

NIVEAUX DE SATISFACTION

(Cochez une ou plusieurs réponses)

CONFORT EXCELLENT CORRECT PASSABLE MAUVAIS
ACCUEIL EXCELLENT CORRECT PASSABLE MAUVAIS
SIGNALÉTIQUE
DANS LA VILLE EXCELLENT CORRECT PASSABLE MAUVAIS
DISPONIBILITÉ EXCELLENT CORRECT PASSABLE MAUVAIS
ANIMATIONS EXCELLENT CORRECT PASSABLE MAUVAIS
HORAIRES EXCELLENT CORRECT PASSABLE MAUVAIS

QU'ATTENDEZ-VOUS DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....



FONDS JEUNESSE :

PSYCHOLOGIE / CUISINE / INFORMATIQUE / SPORT /
TRAVAUX MANUELS / PHILOSOPHIE / THÉÂTRE / POÉSIE / SCIENCE /
NATURE / ANIMAUX / BD / MANGA / COMICS / REVUES /
LIVRE-JEU / ALBUMS / CONTES / PREMIÈRES LECTURES /
FONDS À DESTINATION DES 0-3 ANS / LIVRES CD / ROMANS /
ROMANS POLICIERS / ROMANS DE SCIENCE-FICTION /
ROMANS DE FANTASY / ROMANS FANTASTIQUES

QUELS AUTRES FONDS SOUHAITERIEZ-VOUS VOIR DÉVELOPPER ?

CD DVD LIVRES AUDIO

QUELLE DURÉE DE PRÊT POUR LES DOCUMENTS VOUS SEMBLE ADAPTÉE ?

3 SEMAINES 4 SEMAINES

LES ANIMATIONS

PARTICIPEZ-VOUS RÉGULIÈREMENT AUX ANIMATIONS
DE LA SECTION ADULTE (LECTURE PUBLIQUE / CLUB LECTURE) ?

OUI NON

SI NON, POURQUOI ?

.....
.....
.....

QUELLES SONT LES ANIMATIONS AUXQUELLES VOUS AIMERIEZ PARTICIPER ?
(Entourez la ou les réponse(s) souhaitée(s))

CLUB LECTURE / LECTURE PUBLIQUE / SOIRÉE CONTE /
LECTURES GOURMANDES / LECTURE DE POÉSIE / SOIRÉE JEU AUTOUR
D'UNE THÉMATIQUE LITTÉRAIRE / RENCONTRE-DÉBAT AUTOUR D'UN LIVRE
OU D'UN AUTEUR / PRÉSENTATION DES COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES /
CONFÉRENCES / SOIRÉE DÉCOUVERTE DES LIVRES POUR ENFANTS /
INITIATION AU KAMISHIBAI (THÉÂTRE D'IMAGES JAPONAIS) / INITIATION À L'ART
DE CONTER / INITIATION AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES / HEURES DU CONTE /
ATELIER D'ALPHABÉTISATION / CABARET LITTÉRAIRE

INFOS PRATIQUES

Merci de déposer ou renvoyer le sondage dans l'une des structures
avant le samedi 4 avril 2015

BIBLIOTHÈQUES DES JEUNES
CENTRE CULTUREL ET SPORTIF LIONEL TERRAY
12 RUE PASTEUR - TÉL. : 01 39 33 01 86

BIBLIOTHÈQUE DES ADULTES
LCR LA CERISAIE - HAMEAU DES ROUGES-GORGES
TÉL. : 01 34 19 12 11

